

Le Mot de la commission

Chers Erbréens, chères Erbréennes,

Ce petit mot, pour vous souhaiter un bel été tout en retrouvailles, rencontres et joie partagée !

La commune a plusieurs projets passionnants à vous faire découvrir : un jardin pédagogique ouvert à tous, des ateliers de création bois pour embellir la ville, des séances de yoga pour se détendre, se ressourcer.

Quelques dates à retenir :

- Comice du Pays d'Argentré, le 3 juillet ;
- 2^{ème} festival Tour de Jeux, le week-end du 3 et 4 juillet ;

- Spectacle du *Petit Prince*, le 10 juillet ;
- Color'Ta Commune (Mondevert), du 12 au 18 juillet ;
- 2^{ème} édition d'*Erbrée Clean Up Day*, le 18 septembre.

Pour tous renseignements complémentaires, rendez-vous sur le site de la commune : www.erbree.fr.

Nous vous souhaitons un été inoubliable !

Prenez soin de vous,

À bientôt !

MAIRIE
12 rue de Bretagne
35500 ERBRÉE
mairie@erbree.fr
☎ 02 99 49 40 17

www.erbree.fr

Directeur de la Publication

Michel
ERRARD

Responsable de la Rédaction

Ollivia
de LA VALLIÈRE

Collaborateurs

Samuel
COLINET
Marie-Christine
GUESDON

Fanély
TARDIVEL

Freddy
FAUCHEUX

Yves-Laurent
BOTREAU

● La coulée verte

Les travaux de la coulée verte, l'aménagement du bassin d'orage et celui de la mare sont en cours de finition, nous espérons prochainement réceptionner ce chantier.

Un espace agréable avec un lieu de rencontre, et des bancs vont être installés. À terme, il est envisagé d'agrémenter cet espace de jeux pour enfants.



● Élections

C'est définitif, les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains, en double scrutin. Par souci d'organisation, elles auront finalement lieu à la **SALLE DES FÊTES** et non plus à la salle des Sports comme énoncé en mars.

● Nouveaux projets...

Erbrée a besoin d'un nouveau logo pour la commune !

Le logo de la commune d'Erbrée a été créé en 1996 et la municipalité souhaite, lors de sa mandature, le moderniser. Pour ce faire nous avons besoin de vous.

Que représente la commune pour vous ? Quelles images ou quelles idées associez-vous à Erbrée ?

Si vous souhaitez participer à la création du nouveau logo, vous pouvez nous envoyer toutes vos idées, que ce soit du texte ou des dessins, à l'adresse : accueil.mairie@erbree.fr, avant la fin de l'année. Elles seront étudiées par nos soins et serviront à la réalisation de cette nouvelle identité visuelle. Nous ferons tout notre possible pour rendre hommage à notre commune à travers ce nouveau logo.

Jardin pédagogique



Imaginez un lieu de fleurs et de fruits, un jardin de légumes en plein cœur d'Erbrée. Imaginez un lieu pour nos enfants et petits-enfants où l'on apprendrait autrement. Imaginez un lieu convivial où l'on se retrouverait entre voisins, amis, un endroit pour tous que l'on façonnerait de nos mains, ensemble. Imaginons et créons, en communauté, un jardin pédagogique.

Pour plus d'informations et pour s'engager dans ce nouveau projet, n'hésitez pas à contacter la commission Développement Durable et Environnement :

o.delavalliere@erbree.fr

Venez créer avec nous !

Vous aimez bricoler ? Vous êtes habile en peinture ou en menuiserie ? Vous avez peut-être déjà vu les scènes de Noël et de Pâques dans la commune ? Quatre fois par an, au moment du changement de saison, la mairie crée des scènes festives avec des matériaux récupérés.

Venez créer ces décorations saisonnières avec nous et nos agents. Pour plus d'informations, pour vous inscrire aux ateliers de création, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Erbrée Clean Up Day reprend !



Après une belle expérience l'année dernière, Erbrée renouvelle l'initiative Clean Up Day 2021. Save the date :

SAMEDI 18 SEPTEMBRE !



Réunions du Conseil Municipal

24 juin

13 juillet

2 septembre

(sous réserve de modification)

Flash Info de Septembre

Les articles sont à déposer en mairie pour le 20 août.

● Analyse budgétaire 2020

Le budget communal est composé de deux sections, le fonctionnement et les investissements, le premier via ses excédents dégagés permet d'abonder la part d'autofinancement des investissements.

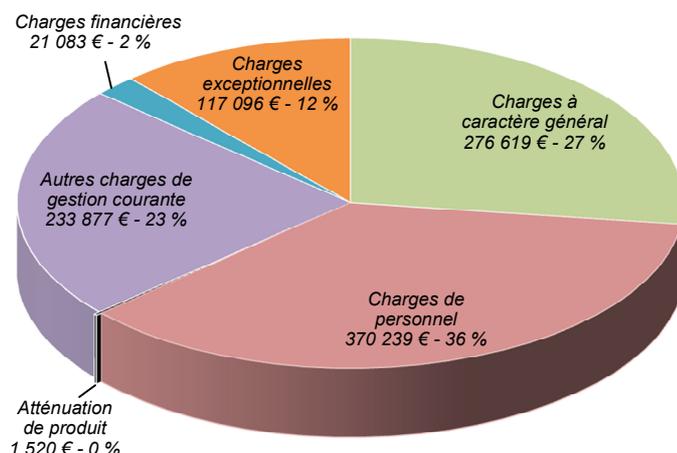
Section de fonctionnement

Nos Dépenses...

Nos dépenses de fonctionnement dont le montant passe le seuil du million d'Euros cachent en réalité des disparités dans ses postes. Tout d'abord, le transfert du résultat du budget assainissement à Vitré Communauté d'un montant de 112 567 € constitue une charge exceptionnelle en soit.

Ensuite, nos dépenses à caractère général (276 619 €) sont en baisse de 24 000 € par rapport à 2019. Quant aux charges de personnel (370 239 €), elles sont en hausse de 2,42 %, cette évolution est liée essentiellement à l'évolution des carrières de nos agents. Son ratio de 36 % par rapport à l'ensemble des charges est un indicateur intéressant, lorsque la plupart des communes de notre strate sont plus proches des 40 % (données DGFIP de Vitré). Enfin nos charges de gestion courante (233 877 €) sont légèrement plus faibles qu'en 2019 (235 114 €).

Dépenses : 1 020 433 €



Nos Recettes...

Nos recettes de fonctionnement de 2020 sont au même niveau que 2019.

Les Impôts et taxes représentent près des 65 % de nos ressources, les impôts directs constitués des taxes foncières bâties et non bâties (479 022 €) ainsi que des taxes d'habitation (240 456 €), pour ces dernières nous sommes sur la dernière année de transition de la réforme.

S'ajoutent à cela la Dotation de Solidarité Communautaire de 104 602 € (Vitré Co), les taxes sur pylônes électriques, le fond de péréquation du FPIC (Vitré Co) et les attributions de compensation.

Les Dotations et Participations (25 % des ressources) composées pour moitié de la Dotation Général de Fonctionnement (175 682 €) et pour le reste de dotations de compensation (Perte sur taxe additionnelle, taxe foncière, taxe

d'habitation), de la dotation de solidarité rurale, du fond de compensation de la TVA et enfin les recettes de régies.

Les autres produits et produits de gestion courantes (10 %), sont pour l'essentiel, composés des loyers (logements/commerces/SDIS/salles), la situation sanitaire a impacté sensiblement nos recettes de loyers commerciaux et locations de salles.

Notre Résultat...

Le résultat 2020 est excédentaire de **417 599 €**, en 2019 nous avions un résultat positif de 522 428 € soit 104 829 € de moins. Sans le coût exceptionnel de transfert du budget assainissement (112 567 €) notre résultat aurait été légèrement supérieur à 2019. Avec le report de nos excédents antérieurs (716 186 €), le résultat « global » de fonctionnement est de **1 133 785 €**.

Conclusion...

Compte tenu d'un contexte économique et sanitaire difficile, nous avons maintenu un très bon niveau de résultat par un contrôle de nos coûts. Nous restons attentifs quant à l'évolution de nos recettes de fonctionnement. La situation économique que nous avons connue en 2020 et au premier semestre 2021 aura peut être des répercussions sur les années à venir. À cela s'ajoute la réforme de la taxe d'habitation dont les nouvelles modalités de compensation ont été mises en œuvre en 2021, nous restons vigilants sur ces derniers points dans notre projection pour 2021.

Section d'investissement

Nos Dépenses...

Sur les **868 970 €**, **703 941 €** sont des dépenses « réelles » d'investissements et 165 028 € sont des dépenses d'ordre (régularisations comptables).

- La part de remboursement en capital de nos emprunts **37 %** (324 070 €) est exceptionnellement élevée en 2019 en raison du remboursement du prêt de la salle Multifonctions de 200 000 €, puisqu'en parallèle nous avons perçu ou reçu les notifications d'accord de la totalité des subventions escomptées.

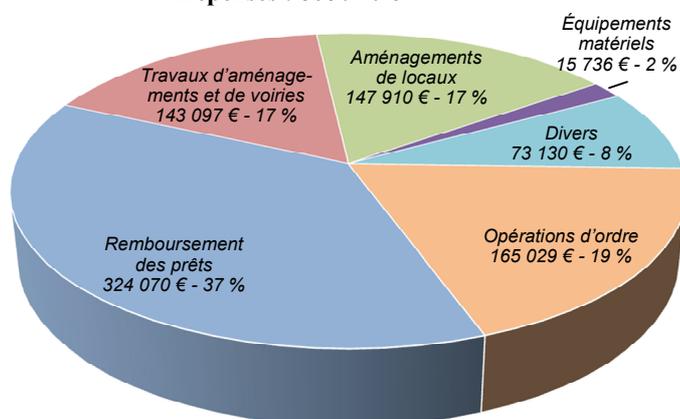
- Les travaux d'aménagement des rues et de la voirie communale représentent **17 % (143 097 €)** des dépenses.

Enfin nous avons des travaux en cours de finalisation sur nos bâtiments (salle multifonctions et local commercial rue Hay des Nétumières) pour la finalisation des travaux de la SMF et du local rue Hay des Nétumières dont le montant était de 147 910 € soit 17 %.

Le reste de nos investissements concerne les équipements matériels, les études, et petits aménagements, soit 88 866 € (10 %).

Sur l'ensemble de ces dépenses d'investissements, nous ajoutons les « engagés », il s'agit de marchés signés, non terminés ou non facturés, ils représentent **315 600 €** au 31 décembre 2020 dont 279 200 € pour les travaux de voirie et d'aménagement. Ces derniers sont bien sûr prévus pour l'année 2021.

Dépenses : 868 970 €



● Analyse budgétaire 2020

Nos Recettes (656 666 €)

Les subventions perçues (382 249 €) représentent à elles seules 59 % de nos ressources, elles étaient constituées : Dans le cadre de la salle Multifonction : des fonds de concours de Vitré (150 000 €), de la DETR (100 874 €), du département (44 600 €) et de la CAF (5 000 €). Dans le cadre des travaux de voirie : des fonds de concours (81 488 €).

Les autres recettes d'investissement sont :
La TVA des investissements réalisés en 2018 représente 103 636 €.
La taxe d'aménagement 2 985 €.
Les opérations d'ordre 166 826 €.

Notre Résultat...

Le résultat de la section investissements est donc déficitaire de **212 304 €**, avec le report des excédents antérieurs (N-1) de 87 899 €, **ce résultat « global » est de -124 405 €**.

Bilan global des finances pour 2020

Notre situation financière reste très saine en dépit d'un contexte compliqué pour l'année 2020.

La situation de trésorerie est restée sur un bon niveau afin de pouvoir anticiper sur les investissements restants à finaliser et à venir. Nous pouvons nous féliciter de la faible pression fiscale pour les habitants de la commune, ainsi, le taux de nos taxes foncières est respectivement de **15,66 %** pour le bâti (17,84 % pour le département / 18,96 % pour la région) et **33,67 %** pour le non bâti (45,98 % pour le département et 53,35 % pour la région).

Notre niveau d'endettement de **1 158 913 €** représente une dette moyenne de **662 €/habitant**. Si nous déduisons les emprunts de la caserne et de la boulangerie dont le remboursement est assuré par un loyer, ce ratio passe à **424 €/habitant**, ce qui nous situe bien en dessous de la moyenne des communes de la même strate.

La commission finance se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Perspectives pour 2021

Le budget adopté pour 2021 s'inscrit dans une continuité de contrôle des dépenses, nous savons que nos recettes de fonctionnement sont maintenues pour 2021, le montant de ces ressources reste plus difficile à définir pour les années qui suivront.

Ceci étant, nous avons à cœur de maintenir un bon niveau de nos investissements. L'église a fait l'objet d'une analyse détaillée des travaux et ce sont environ 200 000 € de budget pour les travaux de rénovation, indispensables à sa remise en état (toiture, maçonnerie, vitraux...). La voirie n'est pas en reste, ce poste important de la commune avec ses 52 km à entretenir fait l'objet d'un programme de près de 150 000 € prévu en 2021. Nous étudions des projets afin de redynamiser notre centre bourg (acquisition de foncier), mais aussi de travaux pour la sécurisation du trafic (mise en place de radar pédagogique, études de circulation, création de voies douces).

L'ensemble de ces travaux et projets est étudié en concertation avec les services de Vitré Communauté, du département, de la région.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

● Enquête publique

Une enquête publique est en cours depuis le 15 juin jusqu'au 1^{er} juillet 2021 concernant les projets de cessions de chemins aux lieux-dits :

- « La Havardière »
- « La Tournetière » et « Bel Air »
- « La Soucherie »
- « L'Aunay »
- « Le Bois Chartron »

M. Jean-Luc DEMONT, commissaire enquêteur, recevra le public les :

- mardi 15 juin 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
- jeudi 1^{er} juillet 2021 de 14 h 00 à 17 h 00

Les dossiers de consultation sont à la disposition du public aux heures et jours habituels d'ouverture de la mairie. Le public peut venir consigner ses observations sur les registres prévus à cet effet.

● Tribune libre

Cet espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux des listes minoritaire et majoritaire.

Liste minoritaire

Aujourd'hui ensemble agissons pour Erbrée

Les membres de la liste n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce flash.

Liste majoritaire

Ensemble, construisons notre avenir

Les membres de la liste n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce flash.

● Vie pratique

Tranquillité Vacances

Peur des cambriolages ? Pensez à l'Opération Tranquillité Vacances

Vous partez bientôt en vacances ? Vous souhaitez que la Gendarmerie effectue des passages réguliers, à horaires variables, pour surveiller votre domicile ou votre commerce ?

Active tout au long de l'année, l'Opération Tranquillité Vacances est un dispositif simple et gratuit qui vous permettra de partir en vacances en toute sérénité. Pour lutter contre les cambriolages, protégez votre domicile.

Comment ça marche ?

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle que vous trouverez à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>. Une fois complété, daté et signé, ce document est à remettre dans l'une des gendarmeries du secteur (Vitré ou Argentré-du-Plessis).



● Vie pratique (suite)

Procuration électorale - Nouveauté 2021

Depuis le 6 avril 2021, il est possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr.

Complémentaire de la procédure papier (via le formulaire Cerfa n° 14952*02), ce nouveau service constitue une première étape vers la dématérialisation des procurations électorales. Maprocuration permet un traitement numérique de la demande de procuration électorale. Si l'électeur mandant doit toujours se déplacer physiquement en commissariat ou en gendarmerie pour faire contrôler son identité, les données renseignées sur Maprocuration sont communiquées automatiquement par voie numérique au policier ou au gendarme devant lequel l'électeur se présente puis à la mairie de sa commune de vote. L'électeur reçoit un accusé de réception numérique à chaque étape de la démarche et est informé en temps réel de l'évolution de sa demande.

Comment ça marche ?

Étape 1

Effectuez votre demande en ligne sur le site www.maprocuration.gouv.fr. Saisir vos informations après vous être authentifié via FranceConnect.



Étape 2

Rendez-vous à la Gendarmerie pour valider votre identité.



Étape 3

Vous êtes informés par courriel dès que la mairie a validé votre procuration.



Plan Canicule

Personnes âgées, isolées ou handicapées, pensez à vous inscrire sur le registre Canicule de la Commune.

Depuis 2003, le plan canicule est activé chaque année pendant la période d'été. Du 1^{er} juin au 15 septembre, la mairie tient un registre des personnes fragiles, afin de leur apporter conseil et assistance si nécessaire en cas de fortes chaleurs prolongées.

Comment s'inscrire sur le registre ?

L'inscription se fait soit par les personnes elles-mêmes, soit par un tiers (membre de la famille, représentant légal, ...).

Les documents sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site internet www.erbree.fr, onglet "À tous les âges", puis "Action sociale" et enfin "Plan canicule".

Chenille processionnaire du chêne

Risque sanitaire pour les hommes et les animaux

La prudence est de mise d'avril à juillet lors des premières processions, notamment en juin, lorsque la plupart des chenilles sont sorties. À cette période, il est recommandé de ne pas toucher les chenilles, les nids et écorces d'arbres à mains nues.

Dans le cas d'un contact avec des poils urticants, il faut impérativement laver ses vêtements et prendre une douche. Si les poils urticants ont déjà fait effet, il est préconisé de :

- rincer les zones irritées à l'eau,
- ne pas se frotter les yeux.

En cas de réaction allergique au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il faut consulter un médecin.

● Bibliothèque

Mardi : 16h-19h

Mercredi : 14h-17h

Vendredi : 16h-18h

Samedi* : 10h-12h

* 2ème et 4ème du mois

Horaires

La bibliothèque retrouve enfin ses heures d'ouverture habituelles !

En effet, les derniers couvre-feux et autres confinements nous ont obligés à modifier régulièrement nos horaires, mais nous espérons que tous ces changements sont désormais derrière nous !

Attention cependant, nous continuons à n'être ouverts que les deuxièmes et quatrièmes samedis du mois !

Biblio Bingo

Venez relever le nouveau défi littéraire de la bibliothèque !

À chaque fois que vous avez lu un livre correspondant à l'un des neuf thèmes proposés, venez faire tamponner votre carte (existe en version adulte et enfant).

Et si à la fin de l'été elle est complète, gagnez l'un des petits lots mystère.

Nom : Prénom : **BIBLIO BINGO** Printemps/Été 2021 Adulte

Neuf cases, neuf thèmes : une autre façon de choisir ses livres !

Pour chaque défi de lecture relevé, venez faire tamponner votre carte à la bibliothèque !

Un livre à la couverture bleue	Un livre adapté au cinéma	Un auteur anglophone
Le 1er tome d'une série	Un livre écrit par une femme	Un classique
Une bande dessinée	Un roman historique	Une histoire qui se passe à l'étranger

Mode découverte : remplissez une ligne, une colonne ou une diagonale
 Mode motivé : remplissez une ligne ET une colonne
 Mode expert : remplissez toute la grille et gagnez un petit lot !



Variations sur un thème

Retrouvez nos sélections régulières de livres et de DVD sur une thématique précise.

Dernières en date : évadez-vous avec notre thème Road Trip ou replongez en enfance en retrouvant les héros qui ont animé nos écrans dans les années 80/90 !

Classiques

Vous les connaissez, vous en avez entendu parler et croyez même déjà connaître l'histoire.

Mais les avez-vous lus ?

Tous les mois, nous vous proposons de redécouvrir les classiques qui ont marqué leur genre : policier, science-fiction, bande-dessinée... à travers une brève présentation des plus emblématiques d'entre eux : La Guerre des Mondes de H.G. Wells, les premières enquêtes du commissaire Maigret ou de Nestor Burma, La Quête de l'Oiseau du Temps de Le Tendre et Loisel...



LEO MALET
120, rue de la Gare

120, rue de la Gare est un roman policier français de Léo Malet, paru en 1943 aux éditions S.E.P.E.

Il s'agit du tout premier roman de la série ayant pour héros le détective Nestor Burma.

Ce roman refusé par un premier éditeur avait initialement pour titre L'Homme qui mourut au Stalag mais le gérant de la S.E.P.E. le refusa car il « aurait pu déplaire aux autorités d'occupation ».

120, rue de la Gare de Léo Malet, a été adapté en BD par le dessinateur Jacques Tardi en 1968.



« Il y avait ce décor, c'est à dire le couvre-feu, le black-out, le passage de quelques voitures très rares et des bruits parfois lointains de DCA... C'est à dire le décor rêvé pour un roman policier. Nous n'avions pas de brouillard en France : il y avait le black-out ! de me suis dit il faut utiliser ça. Alors j'ai écrit 120, rue de la Gare qui a été le premier roman policier, pour ainsi dire contemporain de l'Occupation, avec comme toile de fond l'Occupation. »

Léo Malet, 1976

source : wikipédia

● Ripame "Arc-en-Ciel"

Vous recherchez un mode de garde ?
Vous avez des questions sur votre contrat ?
Vous avez besoin d'être orienté ? Recherche d'assistant maternel ?
Explication des congés payés ? La convention collective ?...
Vous avez des questions sur le métier d'assistant maternel ?
Vous souhaitez participer à des temps d'éveil partagés avec vos enfants ?
Vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels de la petite enfance ?
Vous êtes en attente de conférences ? Soirées thématiques ? De spectacles ?



Claire-Sophie Chérel - Animatrice RIPAME
14 place de l'Église - 35210 Châtillon-en-Vendelais
Téléphone : 06.02.55.10.59
Mail : ripame@chatillon-en-vendelais.fr



Atelier d'été
10h-11h30

Initiation à la langue
des signes avec son
enfant ou son bébé !

Erbrée - 28 septembre
9h45 à 11h15



Retrouvez toutes les
infos en scannant le
QR code !

● École Sainte Anne



OGEC

L'année scolaire 2020/2021 touche à sa fin et la crise sanitaire aura, de nouveau, eu raison de notre kermesse annuelle. Cela prive l'école de rentrée d'argent précieuse pour son bon fonctionnement, l'entretien. Aussi, afin de récolter une partie des fonds nécessaires, l'école organisera en octobre une TOMBOLA. Nous comptons sur vous pour réserver un bel accueil à nos élèves. Le tirage se fera le **12 novembre**. Bonne chance à tous !

Cette année a été très particulière et nous profitons de cette tribune pour remercier l'équipe pédagogique et le personnel de l'école pour leur investissement et engagement auprès des enfants. Plus particulièrement, nous remercions Christine Seby qui après 27 années passées à l'école Saint Anne, a pris une retraite bien méritée. De même, nous tenions à remercier particulièrement, Mr Fouillet Prosper, Mr Humeau Yves et Mr Bégasse Pierre pour leur grande disponibilité et les multiples services rendus à l'école.

Le jeudi 1^{er} juillet après-midi, l'équipe pédagogique avec le soutien des associations de l'école (OGEC-APEL) a décidé d'offrir aux élèves un temps festif autour des jeux types de la kermesse.

Nos élèves de CM2 vont quitter le primaire pour une nouvelle étape qu'est celle du collège. Pour accompagner ce départ et se dire "au revoir", un temps leur sera organisé par l'OGEC le mardi 6 juillet 2021, avec leurs parents autour d'un temps convivial.

Enfin, la rentrée 2021/2022 se fera le jeudi 2 septembre 2021. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes. Vous pouvez joindre la Directrice, Mme Avril au 02.99.49.40.82. Si possible privilégier le jeudi, jour de délégation.

APEL



Vente de Brioches

Nous vous remercions pour votre participation à la vente des brioches.

● Anciens Combattants



La cérémonie du 8 mai a eu lieu à Mondevert. C'est en petit comité que les Anciens Combattants et Soldats de France se sont réunis devant le monument aux Morts en présence du maire Christian Stéphan. Michel Errard, maire d'Erbrée, étant empêché, a été

remplacé par 2 élus. Les pompiers d'Erbrée étaient présents. Remerciements aux personnes présentes.

2020/2021, l'épidémie a mis en difficulté les activités et particulièrement la vie associative. Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'une salle pour nous réunir, nous les Anciens Combattants et Soldats de France dans les jours qui suivent. Pour le moment il nous est impossible de vous communiquer des dates pour des événements à venir.

André Moussu

**Annuaire des associations
disponible sur le site internet :
www.erbree.fr**

● Théâtre "Les sans Clocher"

La troupe théâtrale des "Sans Clocher Erbrée" souhaite se retrouver très prochainement afin de pouvoir reprendre quelques répétitions avant les vacances d'été, à la salle des fêtes dès que cela sera possible, et surtout à partir de mi septembre deux fois par semaine afin de préparer notre pièce pleine d'humour qui sera jouée les :

trois derniers week-ends de janvier 2022.

facebook



Les Sans Clocher
@LesSansClocher

● Yoga



Séance découverte à Erbrée

Je vous propose une séance découverte de yoga Kundalini à 5 €, le **jeudi 1^{er} juillet** à 10 h ou à 18 h (dans l'idée de proposer des cours de yoga sur la commune dès septembre).

Un véritable moment pour vous redonner de la vitalité, trouver la quiétude et la détente. Vous pouvez me contacter au 07.82.83.71.08 pour réserver votre place ou sur :

vidazen.yoga.massage@gmail.com

À très bientôt, Adeline



Jean-Claude HOCDE L'homme aux semelles devant...

Depuis janvier 2011, une association de marcheurs a vu le jour à Erbrée. Son nom : « ERBRÉE RANDO » avec à sa tête Monsieur Hocdé.

Un club existait auparavant et Jean-Claude et son épouse y participaient déjà activement.

Avec la création de cette nouvelle association, il a fallu repartir de zéro pour acheter le matériel nécessaire à la bonne organisation de ces périples mensuels (verres, thermos, gilets de sécurité...).

En effet, chaque 1^{er} lundi du mois, les passionnés de marche : amateurs ou confirmés, se réunissent pour 1 h 30 à 2 h de randonnée, dans une ambiance sympathique et conviviale car c'est avant tout le lien social qui est ici mis en avant.

Le plaisir d'être ensemble et de partager de bons moments au fil des divers paysages, quel que soit le temps... C'est tout de même entre 100 et 150 personnes, pour la plupart des retraités (autant de femmes que d'hommes) qui se retrouvent et bien souvent se scindent en 2 groupes de marcheurs (2 tempos différents selon la rapidité de chacun) pour évoluer sur différents chemins de randonnée.

Ce sont quatre communes qui sont regroupées au sein de l'association et qui tournent chaque semaine : Erbrée, Saint M'Hervé, Le Pertre et Val d'Izé. Il n'y a pas d'adhésion mais une simple participation de 2 euros par personne pour le goûter. En effet, après l'effort, le réconfort. En extérieur à la belle saison ou dans une salle louée à la mairie en hiver. On partage alors un verre et des gâteaux. Ce moment est tout autant apprécié que l'activité.

Le pique-nique annuel a lieu quant à lui au mois de juillet.

Les différents parcours sont décidés et choisis en amont par Jean-Claude.

Il y a ensuite un point de rendez-vous généralement dans les communes autour d'Erbrée.

Alors, les responsables « armés » de sifflets, drapeaux et gilets réfléchissants (afin que la sécurité soit optimisée au maximum !) se placent de façon à protéger et avertir les véhicules qu'ils pourraient croiser en traversant une route pour rejoindre un autre chemin. Onze circuits sont ainsi sélectionnés et proposés dans l'année.

En 10 ans d'activité, pas de mésaventures ni de chevilles cassées à déplorer ! Juste le plaisir « d'aller de l'avant » ensemble, et de faire de belles et de nouvelles rencontres...

L'association participe également chaque année aux « Sportivales ».

Depuis la crise sanitaire de mars 2020, tout s'est subitement arrêté, laissant un peu pantois nos marcheurs... qui malgré tout, ont continué à s'adonner à leur loisir préféré, en continuant d'aller marcher à 2, 3 ou 4... La covid n'a pas eu raison d'eux !

Un grand « MERCI » à Jean-Claude Hocdé qui quant à lui a réfléchi pendant cette période et a estimé qu'après 10 années d'engagement, d'investissement et de dévouement, il était temps pour lui de passer le flambeau : « je souhaite laisser la place aux jeunes dorénavant ».

Il y a d'ores et déjà quelques personnes susceptibles d'être intéressées pour lui emboîter le pas vers cette jolie aventure avec un simple crédo : « en avant toute ! Ça marche ».

Nous souhaitons donc de beaux jours et une longue route à « Erbrée Rando » !

Fanély, pour le conseil municipal.

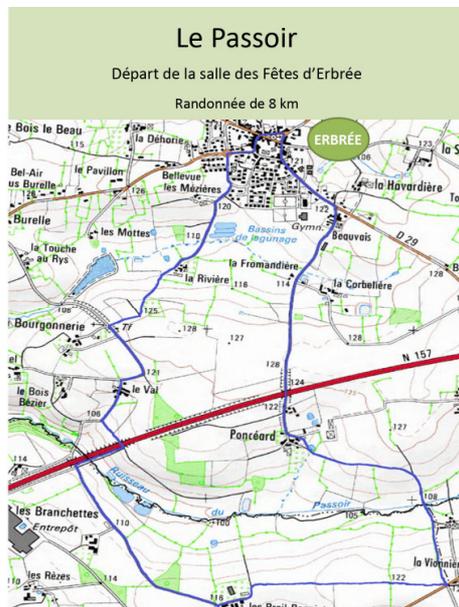
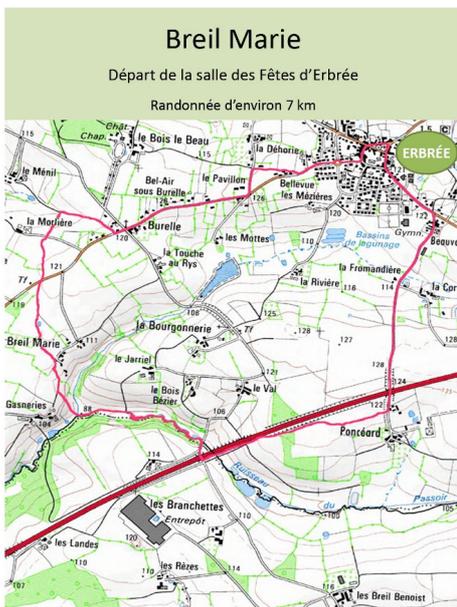
Erbrée - Circuits de randonnée

Envie d'une promenade en famille, d'une randonnée un peu plus rythmée, d'une sortie en VTT ou d'une balade à cheval ?

La commune vous propose 4 parcours balisés, qui ne présentent pas de difficultés particulières et peuvent être empruntés par tous en toute sécurité, tout en restant prudent et vigilant aux abords des voies de circulation.

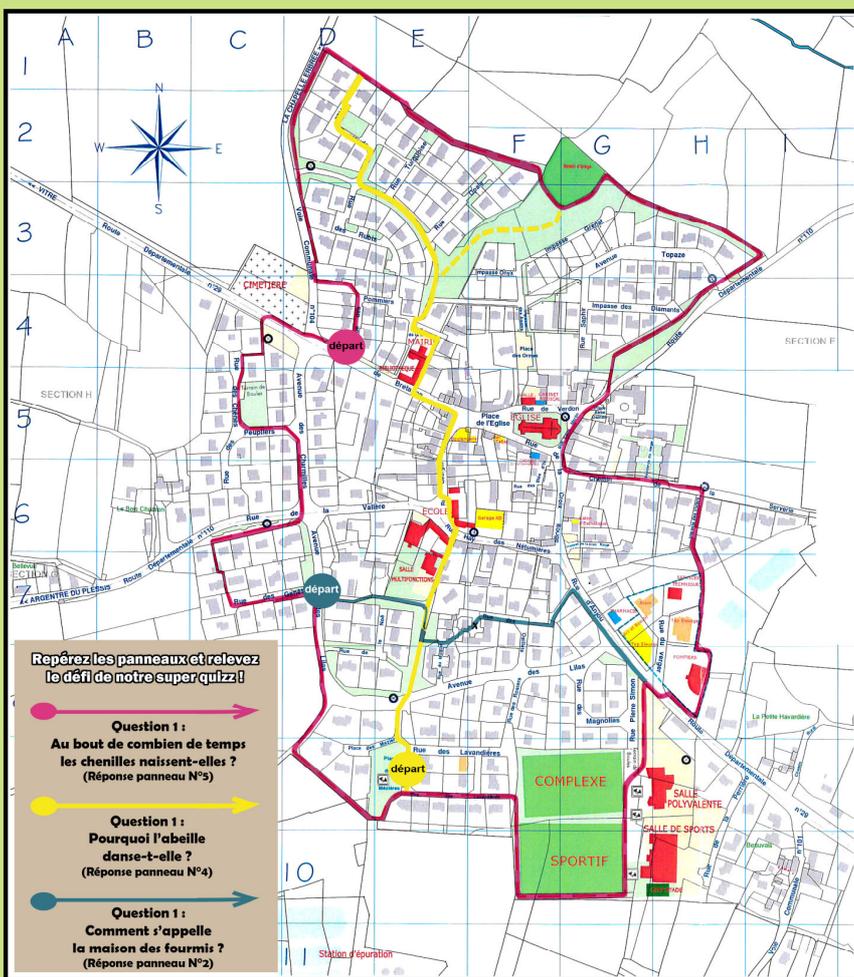


Retrouvez tous les
circuits en PDF sur notre
site internet en scannant
le QR code !



Erbrée

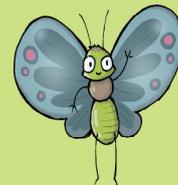
Plan des sentiers



↑ Sentier des Papillons

(panneaux fond blanc, flèche rouge)

Départ: rue des Pommiers
Longueur: 3 280 mètres
Temps: 1 heure



↑ Sentier des Abeilles

(panneaux fond jaune, flèche noire)

Départ: place des Mézières
Longueur: 930 mètres
Temps: 1/4 heure



↑ Sentier des Fourmis

(panneaux fond rouge, flèche noire)

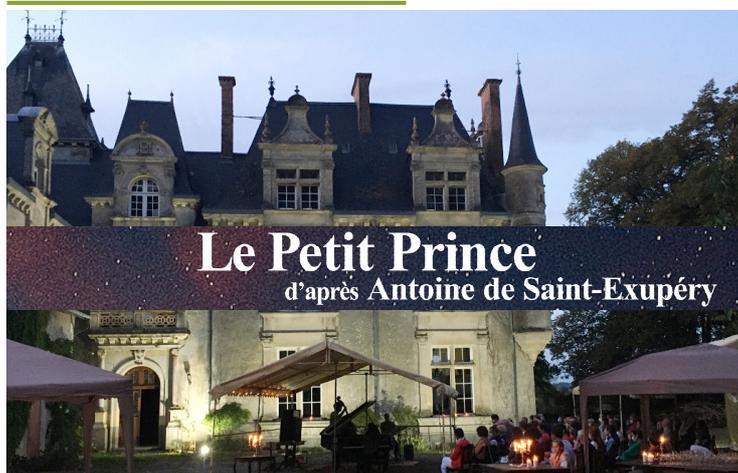
Départ: rue des Genêts
Longueur: 530 mètres
Temps: 30mn



Erbrée - Circuits de randonnée (suite)

Envie de découvrir ou redécouvrir le bourg ? Les sentiers des Papillons, des Abeilles et des Fourmis sont faits pour vous. Pour information, ces sentiers ont été mis en place par la municipalité avec l'aide des élèves de l'école Sainte-Anne.

● Thélème



Venez découvrir **LE PETIT PRINCE**, un conte poétique et envoûtant, joué pour une représentation unique devant la façade du château des Bretonnières à Erbrée.

Samedi 10 juillet 2021 à 20h30

Le spectacle, familial, est ouvert à tous, adultes comme enfants.

Avant et après la pièce se tiendra un **bar éphémère créé en partenariat avec des producteurs locaux** (glaces bio de Mademoiselle Fayel, bières artisanales brassées aux 3B à Vitré, vins, fromages et charcuteries...).

Tarif : 10 € - Places uniquement en prévente et en trois clics sur www.theleme-arts.com.

À très vite pour une soirée festive !

 **Thélème**
École des Arts Salon littéraire Résidence d'artistes

● Aux alentours...

Comice du Pays d'Argentré
- 3 Juillet 2021 -

Concours des plus belles vaches, chevaux et volailles du secteur

Mini ferme : moutons, lapins, chèvres...

Exposition de matériel agricole **DÈS 10H !**

Baptême d'hélicoptère

Animations pour enfants : petit train, baptême de tracteur...

Restauration rapide

Entrée gratuite

MONDEVERT

Crédit Mutuel de Bretagne DELAGREE Énergie - Equipements CA ÉVOLUTION ORKA'S MONDEVERT

Aux alentours...

Participe à la réalisation d'une fresque murale
DU 12 AU 16 JUILLET 2021 À MONDEVERT

A PARTIR DE 16 ANS

COLORITA COMMUNE

avec la Mission Locale du Pays de Vitré

ANIMÉ PAR ROMAIN POIRIER, ARTISTE, MURALISTE, ILLUSTRATEUR ET GRAPHISTE

- DESSIN NUMÉRIQUE
- CRÉATION GRAPHIQUE
- GRAFFITI
- BOMBAGE

*dans le respect des gestes barrières et du protocole sanitaire

INSCRIPTIONS

Après de la Mairie de Mondevert
(02 99 49 40 85 / commune@mondevert.fr)
ou de la Mission Locale (06.31.10.34.61 /
contact@missionlocale-paysdevitre.fr
ou via nos réseaux sociaux



2^{ème} édition
FESTIVAL
Tour de Jeux

week-end du
3 et 4 2021
juillet

Château de Vitré
Gratuit

des Jeux pour toute la Famille
plus d'infos sur www.festivaltourdejeux.fr

Les Score-Pions

Vitré Communauté : Envie de devenir acteur de votre territoire ?

Vous vous intéressez à la vie publique, vous êtes ouvert au débat... Devenez membre du conseil de développement de Vitré Communauté. La communauté d'agglomération met en place son instance participative, espace d'échange et de réflexion.

Un Conseil de Développement : c'est quoi ?

Un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques pour alimenter et enrichir les projets de territoire.

Une force de propositions, un laboratoire d'idées, un rôle d'éclaireur et d'alerte.

Un espace de dialogue, d'expression libre

et argumentée sur des questions d'intérêt commun.

Un des animateurs du débat public territorial.

Un espace d'écoute et de veille pour saisir les évolutions sociétales et les dynamiques citoyennes.

Les raisons de vous investir

Contribuer au développement local et construire ainsi collectivement un diagnostic et des préconisations.

Prendre part à un groupe-projet au cours duquel vous bénéficierez de l'audition d'acteurs-clés du territoire, de la présentation d'études, de visites de terrain...

Participer activement dans un lieu de

concertation et de mobilisation entre membres d'horizons diversifiés où chacun partage son expérience et construit une vision commune.

Améliorer votre connaissance du territoire de Vitré Communauté à travers les différents diagnostics établis et en prenant connaissance des grands projets de développement.

Rejoignez le conseil de développement de Vitré Communauté

Appel à candidature ouvert jusqu'au **14 juillet**. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet de Vitré Communauté, www.vitrecommunaute.org ou contactez Sandra Bouillon au 02 99 00 85 77.



5 Le Pertre > Vitré
Mardi et vendredi

Ligne de bus pendant les vacances

Pendant les **vacances scolaires** (sauf jours fériés), Vit'o Bus propose, aux habitants de Vitré Communauté, un réseau de transport rural gratuit qui converge vers Vitré.

La ligne n° 5 passe par Erbrée tous les **mardis** et **vendredis**. Cette ligne est gratuite et ouverte à tous (les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés).

Envie d'aller à la base de Loisirs de Saint M'Hervé ?

En complément de la ligne n° 5, il faudra prendre la ligne n° 8.

+ **d'info** : Vitré Communauté - Service transports

Tel. : 02 99 74 70 26

<https://www.vitobus.fr/>

ARRÊTS	ALLER	RETOUR
Le Pertre, Église	13h05	18h25
Mondevert, Mairie	13h17	18h12
Bréal-sous-Vitré, Église	13h25	18h04
Erbrée, Église	13h33	17h55
Vitré, place du Champ de foire	13h45	17h45